

DOSSIER D'INSCRIPTION AU DISPOSITIF - ARGENT DE POCHE 2026 -

DISPOSITIF OUVERT AUX JEUNES DE 16 ANS A LA VEILLE DES 18 ANS

COMMUNE D'HABITATION :

QUARTIER :

NOM :

PRENOM :

SEXE :

DATE DE NAISSANCE :

AGE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

SITUATION :

LYCEEN ETUDIANT AUTRE (précisez)

NOM DE L'ETABLISSEMENT : VILLE :

CLASSE :

SOUHAITS DE MISSIONS/EXPERIENCES PASSES :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM : TEL :

Mail :

NOM : TEL :

Mail :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale)
- Attestation sur laquelle apparait la responsabilité civile en cours (assurance habitation, extrascolaire...)
- Signer le contrat de participation
- Compléter l'autorisation parentale pour les mineurs
- Relevé d'Identité Bancaire (parent ou mineur)
- Pièce justifiant la qualité du représentant du mineur : le livret de famille

En cas de paiement directement sur le compte du mineur, fournir une autorisation expresse du représentant légal (voir modèle à la fin du dossier)

PHOTO

D'IDENTITE

OU UNE COPIE

(OBLIGATOIRE)

N° DE DOSSIER



CONTRAT DE PARTICIPATION

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Vous devez le lire attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. **Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.**

Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant la périodicité de l'activité

L'activité "Argent de Poche" mise en place par la commune de LA Rochefoucauld-en-Angoumois se déroule pendant les vacances scolaires d'été sur un temps de 3 h 00 comprenant une pause d'une demi-heure. Un jeune ne peut s'inscrire plus de 5 demi-journées/mois.

Concernant la réalisation des chantiers

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés. Certains équipements et chaussures de sécurité et matériel seront fournis par la commune.

Étant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, **l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause)**. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.

Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants. Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les participants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également avec toutes les personnes rencontrées.

Je prends soin du matériel que l'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier et je remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées, entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci- dessus :

- **Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche ».**
- **Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.**

Indemnisation du chantier

Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à **15 € par chantier** et sera versée par **virement bancaire sur le compte du bénéficiaire ou de son responsable légal.**

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois

Le

Signature du participant,
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de monsieur le maire

AUTORISATION PARENTALE

Madame Monsieur

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage,

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche - La Rochefoucauld-en-Angoumois ». En aucun cas la somme versée pour la participation à l'activité ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Le jeune accueilli est assuré dans le cadre de l'assurance responsabilité civile de la collectivité.
- Le jeune participant doit apporter la preuve de sa couverture sociale (la sienne propre ou celle de ses parents) pour couvrir les dommages corporels du participant lui-même.
- Les parents du jeune contractent une assurance couvrant la responsabilité civile du jeune pour les dommages qu'il pourrait causer pendant la durée ou à l'occasion de la période de mission.

Autorise mon enfant à participer à l'opération « Argent de poche - La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Dans le cadre des « chantiers Argent de poche - La Rochefoucauld-en-Angoumois », des photos et des reportages pourront être réalisés afin d'assurer la promotion du dispositif par la presse et les réseaux sociaux.

- Autorise les prises de vue de mon enfant.
- Refuse les prises de vue de mon enfant.

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Protection des données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire ont un caractère obligatoire et peuvent être enregistrées dans un fichier informatisé par le service municipal compétent. Elles sont conservées pendant une durée d'un an, dans la structure par le service, à des fins de gestion. Conformément à la loi "informatique et libertés" et au nouveau RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles) en application depuis le 25 mai 2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité en contactant le référent informatique de la collectivité par email : muriellegarnaud@larochefoucauldenangoumois.fr



AUTORISATION DE VERSEMENT DIRECTEMENT SUR LE COMPTE DU MINEUR

Je (Nous), soussigné (e,s).....,

Parent(s) de
autorisons le Trésor Public à verser directement sur le compte de notre enfant, la rémunération à laquelle il (elle) prétend au titre de son engagement dans l'opération « argent de poche » organisée par la mairie de La Rochefoucauld en Angoumois.

Fait le.....

A

Signature